

**DELIBERATION  
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2015**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 0  
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 25/08/2015

Le 3 septembre 2015, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Martial THEVENET.

Secrétaire de séance : Brigitte COULON

**OBJET : ASSAINISSEMENT – Demande de subvention pour l'étude de faisabilité pour la mutualisation d'unités de traitement des eaux usées**

M. Bernard REY, Vice-Président chargé de l'Assainissement, rappelle au bureau que le territoire de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) compte 17 stations d'épuration. 6 d'entre elles présentent des difficultés de fonctionnement et d'exploitation. La Direction Départementale des Territoires (DDT) émet régulièrement des avis de non-conformités de fonctionnement et d'équipement et des mises en demeure de réaliser des travaux. Outre les risques de pollution qui pèsent sur les rivières et fossés recevant les eaux traitées de ces stations d'épuration, cette situation peut se traduire potentiellement par une diminution des primes d'épuration de l'Agence de l'Eau, et des procès-verbaux accompagnés d'amendes.

Ainsi, plusieurs stations doivent faire l'objet à court terme de réhabilitation, voire de renouvellement.

Il est proposé de réaliser une étude de faisabilité pour mutualiser les unités de traitement des eaux usées de la CCDSV afin d'optimiser la dépense publique en matière d'assainissement et mettre en place des installations plus efficaces pour préserver l'environnement.

Il s'agit d'analyser plusieurs scénarios de mutualisation/regroupement d'unités de traitement avec notamment entre Misérieux et Saint Didier de Formans, mais aussi sur la commune de Rancé, et entre celles de Fareins, Frans et Beauregard.

L'étude devra permettre de définir la localisation des projets, d'élaborer les programmes d'opération et d'arrêter les enveloppes financières prévisionnelles.

Le coût de l'étude est estimé à 25 000 € HT environ. L'opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ Approuve le lancement d'une mission d'étude de faisabilité pour la mutualisation/regroupement des unités de traitement des eaux usées de la CCDSV ;
- ✓ Sollicite le Conseil Départemental de l'Ain et l'Agence de l'eau RMC pour l'attribution d'aides à cette mission d'étude ;

- ✓ Demande au Conseil Départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau RMC, l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ Autorise le Département de l'Ain à percevoir, pour cette opération, l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la CCDSV et à la lui reverser.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**- 9 SEP. 2015**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150903-2015B27-AS

Affichage le :

**- 9 SEP. 2015**

A Trévoux, le 03/09/2015

**Le Président,  
Bernard GRISON**

